



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

M<sup>me</sup> ROWAT propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 214 — *Loi sur le Mois de la sensibilisation à la neurofibromatose/The Neurofibromatosis Awareness Month Act*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> ROWAT, MM. CALDWELL et EWASKO, M<sup>me</sup> la ministre IRVIN-ROSS, M. GERRARD, M<sup>me</sup> CROTHERS ainsi que M<sup>me</sup> la ministre BRAUN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. GRAYDON présente la proposition suivante :

Proposition n° 21 : Aide à domicile pour les personnes âgées offerte par la communauté

Attendu :

que les aînés manitobains méritent de pouvoir demeurer chez eux le plus longtemps possible et qu'ils ne devraient être placés dans un foyer de soins personnels que lorsque cela est absolument nécessaire;

que le nombre de Manitobains et Manitobaines âgés de 65 ans est à la hausse et qu'au cours des 5 dernières années, ce nombre a augmenté de façon proportionnelle dans tous les offices régionaux de la santé;

que le vieillissement rapide de la population manitobaine nécessite la prise de mesures permettant de répondre adéquatement aux besoins des personnes âgées en matière de santé;

qu'un groupe d'églises du sud du Manitoba a mis en œuvre un projet pilote de soins de soutien qu'il a géré avec succès pendant trois ans;

que *Gardens on Tenth* est un projet communautaire à Altona, mis sur pied par des églises locales, qui permet aux aînés de continuer à vivre à proximité de leur domicile sans imposer un fardeau supplémentaire aux services de soins personnels de la collectivité;

que *Gardens on Tenth* a sur place un personnel de soins de soutien en tout temps, ce qui permet aux aînés de demeurer dans la résidence aussi longtemps qu'ils peuvent le faire sans danger;

que les aînés et le personnel soignant de même que le système de soins de santé de la province bénéficieraient de programmes semblables puisqu'ils allégeraient potentiellement le fardeau qui pèse sur les foyers de soins personnels du Manitoba,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à établir un partenariat avec les groupes communautaires et à les appuyer afin de permettre aux aînés de rester chez eux aussi longtemps qu'ils peuvent le faire sans danger par le biais de projets d'aide à la vie autonome ou d'aide à domicile et d'autres projets de vie en groupe.

Il s'élève un débat.

MM. GRAYDON et RONDEAU, M<sup>me</sup> DRIEDGER, M<sup>me</sup> la ministre IRVIN-ROSS, M. le ministre BJORNSON ainsi que M. FRIESEN interviennent. M. SARAN exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

## TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M<sup>me</sup> STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le mois de mai de chaque année au Manitoba soit désigné « Mois de la sensibilisation à la neurofibromatose ». (J. Clark, L. Johnstone, B. Shier et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le mois de mai de chaque année au Manitoba soit désigné « Mois de la sensibilisation à la neurofibromatose ». (S. Wang, P. Hammell, T. Rozander-Jones et autres)

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le mois de mai de chaque année au Manitoba soit désigné « Mois de la sensibilisation à la neurofibromatose ». (D. Poersch, K. Demers, H. Dickson et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le mois de mai de chaque année au Manitoba soit désigné « Mois de la sensibilisation à la neurofibromatose ». (B. Riddell, A. Braun, R. Unger et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le mois de mai de chaque année au Manitoba soit désigné « Mois de la sensibilisation à la neurofibromatose ». (A. Bordush, J. Taimem, S. Friesen et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le mois de mai de chaque année au Manitoba soit désigné « Mois de la sensibilisation à la neurofibromatose ». (K. Morton, K. Day, E. Gagne et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le mois de mai de chaque année au Manitoba soit désigné « Mois de la sensibilisation à la neurofibromatose ». (L. McIntyre, S. Warelis-Thompson, S. Cruickshanks et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le mois de mai de chaque année au Manitoba soit désigné « Mois de la sensibilisation à la neurofibromatose ». (H. Falk, C. Pimentel, D. Bedard et autres)

M. MARTIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le mois de mai de chaque année au Manitoba soit désigné « Mois de la sensibilisation à la neurofibromatose ». (C. DeGagne, J. Hodge, L. Kinaham et autres)

M. PIWNIUK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le mois de mai de chaque année au Manitoba soit désigné « Mois de la sensibilisation à la neurofibromatose ». (C. Newton, A. Brokopp, J. Davis et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le mois de mai de chaque année au Manitoba soit désigné « Mois de la sensibilisation à la neurofibromatose ». (S. Goodall-George, I. Goodall-George, K. Goodall-George et autres)

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> la ministre BRAUN, M. GRAYDON, M<sup>me</sup> la ministre MARCELINO (Logan), M. PIWNIUK et M<sup>me</sup> CROTHERS font des déclarations de député.

---

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la liberté et la dignité en Syrie sera examinée le jeudi 5 juin 2014.

---

M. EICHLER propose la motion prévue pour une journée de l'opposition qui suit :

Que l'Assemblée législative du Manitoba demande au gouvernement provincial de faire preuve de respect envers les Manitobains, qui sont de fait les véritables propriétaires d'Hydro-Manitoba, et qu'il réexamine immédiatement son intention d'au moins doubler les tarifs d'électricité des familles manitobaines pendant les 20 prochaines années dans le cadre d'un plan risqué d'aménagement qui a déjà coûté 2,6 milliards de dollars aux contribuables, lequel plan vise à produire de l'électricité qui, de l'avis d'experts indépendants, pourrait ne pas être requise pour les besoins intérieurs de la province avant 2034, et qui ne servira qu'à permettre au gouvernement d'utiliser Hydro-Manitoba pour s'approprier des milliards de dollars en taxes et frais cachés.

Il s'élève un débat.

M. EICHLER, M. le ministre STRUTHERS, M. PEDERSEN, M. le ministre CHOMIAK, M<sup>me</sup> STEFANSON, M. le ministre ASHTON ainsi que MM. FRIESEN, PETERSEN, GERRARD, WISHART et GAUDREAU interviennent. La motion, mise aux voix, est rejetée à la majorité.

**POUR**

BRIESE  
CULLEN  
DRIEDGER  
EICHLER  
EWASKO  
FRIESEN  
GERRARD  
GOERTZEN  
GRAYDON

HELWER  
MARTIN  
MITCHELSON  
PALLISTER  
PEDERSEN  
PIWNIUK  
SMOOK  
STEFANSON  
WISHART..... 18

**CONTRE**

ALLAN  
ALLUM  
ALTEMEYER  
ASHTON  
BJORNSON  
BLADY  
BRAUN  
CALDWELL  
CHOMIAK  
GAUDREAU  
HOWARD  
IRVIN-ROSS  
JHA  
KOSTYSHYN  
MACKINTOSH

MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
MELNICK  
NEVAKSHONOFF  
OSWALD  
PETTERSEN  
ROBINSON  
RONDEAU  
SARAN  
SELBY  
SELINGER  
STRUTHERS  
SWAN  
WIGHT ..... 30

---

La séance est levée à 17 h 5, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID